

Client Inquiry - Survivors Case Checklist

Name of Client	Relationship to Deceased	Name of Deceased	
		Telephone No.	Superannuation No. Date Suspended Y - M - D
	Was the deceased in receipt of another superannuation pension? <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Yes If Yes, what is the other Superannuation No.?		

A1 With Survivors

Full Name of W1	Language Preference <input type="checkbox"/> English <input type="checkbox"/> French	Telephone No.
Full Address	Postal Code	

- Date of death. Proof of death.
- Is this a marriage after retirement case?
- Marriage Certificate - Check the SRV screen to see if a copy is on file; if yes, DO NOT request a duplicate.
- Survivor's Social Insurance Number.
- If A1 had coverage under the PRLIP (code 61), advise the Insurance Section of this death (by memorandum).
- Request a letter of confirmation for:
 Canada Investment and Savings Direct Deposit SIN Address Children under 25 years PSHCP B.C. Medicare Dental Plan
- Confirmation of children under age 25; If yes, birth certificates have been received and addresses have been provided, if applicable.
- Public Service Health Care Plan application sent. YES NO
- Canada Investment and Savings Deduction - Did you tell the caller (survivor) of the existence of this deduction and did you provide the telephone number required to obtain a refund (1 800 575-5151).
- If not legally married, but living in a conjugal relationship (i.e. common-law or same-sex partner for at least one year and beginning prior to retirement) obtain W1 address and tell W1 that we (processing area) will write and explain what documents are required. A PC 14c is required.
- If legally married, but separated at the time of death, get written confirmation from W1 that he or she was still legally married to A1 at time of death. Stress that W1 must sign the letter.
- Request the return of all cheques issued after the month of death.
- Statement of Earnings required by client immediately.
- Explain that the pension number for survivor benefits is now that of the survivor's and must be used in all communications with the Superannuation, Pension Transition and Client Services Sector as that is how we identify the account.

W1 - Survivor Deceased

Executor of the Estate	Language Preference <input type="checkbox"/> English <input type="checkbox"/> French	Telephone No.
Address	Postal Code	

- Confirmation of the name, address and telephone number of the executor of the estate.
- Proof of death - If there are monies to be paid, we require a death certificate; if not, a letter confirming the date of death is acceptable.
- Request the return of all cheques issued after the month of death.
- Confirmation that there are no children under the age of 25.
- Statement of Earnings is required by client immediately.

A1 - No Survivors

Executor of the Estate	Language Preference <input type="checkbox"/> English <input type="checkbox"/> French	Telephone No.
Address	Postal Code	

- Proof of death.
- Confirmation of the name, address and telephone number of the executor of the estate.
- Written confirmation that there are no eligible survivors as defined by the *Public Service Superannuation Act* (legal spouse, common-law spouse, same-sex partner, children under the age of 18 and students between 18-25 years of age). We must wait two academic years before determining that students are not eligible to receive a benefit. Our regulations state that students must attend within two academic years of either reaching age 18 or the contributor's death (whichever is later) to be eligible for an allowance.
- If A1 had coverage under the PRLIP (code 61), advise the Insurance Section of this death (by memorandum).
- If there was a legal survivor obtain decree absolute or proof of death.
- Request the return of all cheques issued after the month of death.
- If a legal survivor or a potential legal survivor cannot be located, a PC 14c is required.
- Statement of Earnings is required by client immediately.

Call taken by	Date Y - M - D
---------------	----------------



Demande d'un client - Liste de contrôle relative aux survivants

Nom du client	Lien avec le défunt	Nom du défunt	
	N° de téléphone	N° de pension de retraite	Date de la suspension A - M - J
	Est-ce que la personne décédée recevait un autre chèque de pension de retraite? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui, quel est le numéro de pension? _____		

A1 - Avec survivants

Nom complet du W1	Langue préférée <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français	N° de téléphone
Adresse complète	Code postal	

- Date du décès. _____ Preuve du décès.
- S'agit-il d'un cas de mariage après la retraite?
- Certificat de mariage - Consulter l'écran SRV pour vérifier si ce document a déjà été versé au dossier; si oui, NE PAS demander de copie.
- Numéro d'assurance sociale du survivant. _____
- Si A1 jouissait d'une protection sous le RAVAR (code 61), aviser la Section des assurances du décès (au moyen d'une note de service).
- Demander une lettre de confirmation pour :
 Placements Épargne Canada Dépôt direct NAS Adresse Enfant de moins de 25 ans RSSFP Assurance-maladie de la C.-B. Plan dentaire
- Confirmation d'enfants de moins de 25 ans; dans l'affirmative, les certificats de naissance ont été reçus ainsi que et les adresses, dans le cas échéant.
- Demande d'inscription au Régime de soins de santé de la fonction publique envoyée. OUI NON _____
- Retenues à la source pour les Placements Épargne Canada - Avez-vous informé l'interlocuteur (survivant) de l'existence de ces retenues et avez-vous fourni le numéro de téléphone pour obtenir un remboursement (1 800 575-5151).
- S'ils n'étaient pas mariés légalement, mais vivaient une relation de nature conjugale (p. ex. union de fait ou conjoint de même sexe qui ont cohabité pendant au moins un an et qui a commencé avant la retraite), obtenir l'adresse du W1 et lui expliquer que nous (service responsable du traitement) lui écrirons afin de lui dire quels documents doivent être fournis. Un PC 14c est nécessaire.
- S'ils étaient mariés légalement, mais séparés au moment du décès, demander au W1 d'attester par écrit qu'il était légalement marié au A1 au moment du décès. Souligner que le W1 doit signer la lettre.
- Demander que tous les chèques émis après le mois du décès soient retournés.
- État des gains requis immédiatement par le client.
- Expliquer que dorénavant le numéro de pensionné pour les prestations au survivant est maintenant celui du survivant et qu'il doit être utilisé dans toutes les communications avec le Secteur des Pensions de retraite, Regroupement des pensions et Services à la clientèle étant donné que ce numéro identifie le compte.

W1 - Survivant décédé

Exécuteur testamentaire	Langue préférée <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français	N° de téléphone
Adresse	Code postal	

- Confirmation du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'exécuteur testamentaire.
- Preuve du décès - Si des sommes d'argent doivent être versées, un certificat de décès est nécessaire; dans le cas contraire, une lettre confirmant la date du décès est acceptable.
- Demander que tous les chèques émis après le mois du décès soient retournés.
- Confirmation qu'il n'y a pas d'enfants de moins de 25 ans.
- État des gains requis immédiatement par le client.

A1 - Aucun survivant

Exécuteur testamentaire	Langue préférée <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français	N° de téléphone
Adresse	Code postal	

- Preuve du décès.
- Confirmation du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'exécuteur testamentaire.
- Confirmation écrite selon laquelle il n'y a aucun survivant admissible tel que défini par la *Loi sur la pension de la fonction publique* (époux, conjoint en union de fait, conjoint de même sexe, enfants de moins de 18 ans et étudiants âgés de 18 à 25 ans). Nous devons attendre deux années scolaires avant de déterminer l'inadmissibilité d'un étudiant à une prestation. Notre règlement stipule que les étudiants doivent suivre des cours dans un délai de deux années scolaires à compter de l'âge de 18 ans ou du décès du cotisant (en prenant celui des deux qui est postérieur à l'autre) pour être admissibles à l'allocation.
- Si A1 jouissait d'une protection sous le RAVAR (code 61), aviser la Section des assurances du décès (au moyen d'une note de service).
- S'il y avait un survivant légal, obtenir un jugement irrévocable ou une preuve du décès.
- Demander que tous les chèques émis après le mois du décès soient retournés.
- Si un survivant légal ou un survivant légal potentiel est introuvable, un CP 14c est nécessaire.
- État des gains requis immédiatement par le client.

Appel reçu par	Date	A - M - J
----------------	------	-----------